



## Syndicat EYRIEUX - CLAIR

- ✓ Une délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement sera proposée au prochain Comité Syndical. Cette délibération permettra de remplacer au « pied levé » toute absence temporaire d'un agent titulaire ou contractuel (indisponibilité de courte durée, congés maladie, maternité....)
- ✓ Convention de reversement d'une subvention du Conseil Départemental 07, aux usagers dans le cadre d'une réhabilitation regroupée d'assainissement non collectif de 5 logements au hameau de Chantepie. (1000 € par propriétaire). Une délibération du Comité Syndical est nécessaire pour déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental 07 afin d'obtenir une aide qui sera reversée à ces usagers regroupés en association pour réhabiliter un assainissement commun. La délibération autorisera la signature de tous documents y compris la convention entre l'association des usagers et le SPANC.
- ✓ Renouvellement de la convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers CNRACL, et d'information IRCANTEC, RAFFP, par le CDG de l'Ardèche
  - Mission de contrôle, de réalisation et de suivi des dossiers CNRACL
  - Modalités financières : Tarif au forfait défini selon la nature du dossier contrôlé
  - Facturation uniquement sur dossier transmis

Une délibération à ce sujet sera soumise au prochain Comité Syndical

- ✓ Désignation de délégués CNAS à valider au prochain Comité Syndical :
  - Collège des élus : 1 délégué – Daniel DORP se porte candidat
  - Collège des agents : 1 délégué – à désigner parmi les membres du personnel

### 2. Statuts : modification annexe 1 du périmètre

Il s'agissait de proposer au prochain Comité Syndical de réduire le périmètre du SPANC détaillé sur l'annexe 1 des statuts du Syndicat, afin de faire suite à la délibération de la CAPCA qui avait souhaité obtenir le retrait des 7 communes du Pays de Vernoux, de la compétence ANC du Syndicat.

Mais à ce jour, de nouvelles informations modifient la teneur de ce compte-rendu comme suit :

La Sous-Préfecture a informé le Syndicat que le Préfet ne pourra valider les statuts qu'à réception de délibérations favorables obtenues dans les conditions de majorité qualifiée, ce qui n'était pas le cas à cause de la délibération de la CAPCA. La situation étant bloquée, le délai de trois mois dépassé, il convient de recommencer la procédure.

En outre, les élus de la CAPCA ont reconsidéré leur position et ne souhaitent plus reprendre ces 7 communes au titre de la compétence ANC.

Dans ces conditions, les statuts doivent être à nouveau proposés au prochain Comité Syndical, puis notifiés aux EPCI. A réception des délibérations concordantes, l'arrêté préfectoral modifiant les statuts pourra être rendu.

### 3. Etat d'avancement du SPANC

Christophe GAUTHIER détaille le bilan du SPANC arrêté au 13/11/2020 :

#### Contrôle de l'existant :

Communes des contrôles en diagnostic existant	Nombre de diag réalisés du 01/01/2020 au 09/10/2020	Nombre de diag réalisés du 12/10/2020 au 13/11/2020	Nombre de contrôles restant à réaliser sur la commune
<b>Les Nonières</b>	5	0	5
<b>Saint Agrève</b>	21	1	19
<b>Devesset</b>	47	3	9
<b>Saint Julien Labrousse</b>	23	0	9
<b>Saint Christol</b>	73	4	19
<b>Albon d'Ardèche</b>	--	8	155
<b>Autres communes</b>	--	1	
<b>Total des diagnostics</b>	170	17	

#### Autres contrôles :

Type de contrôle	Nombre de contrôle sur la période du 01/01/2020 au 09/10/2020	Nombre de contrôles sur la période du 12/10/2020 au 13/11/2020	Comparaison sur l'ensemble de la période en 2019
<b>Vente immobilière</b>	75	10	70
<b>Conception d'Installation</b>	47	8	56
<b>Bonne Exécution des travaux</b>	54	10	58
<b>Total</b>	176	28	

**Nombre total de contrôles depuis le début de l'année : 391**

**Recette depuis le début de l'année :**

**Facturation : 61 779 € et 2 407 € à facturer au 13/11/2020, soit 64 186 € €**

Suivi du recouvrement : restes à recouvrer sur facturations émises (arrêtées au 13/11/2020) : 18 406 €

Taux de recouvrement au 13/11/2020 : 97.42 %

## 4. Etat d'avancement des actions rivières

### ❖ Préparation de la programmation 2021

#### Reports actions 2020 :

Etudes : bilan du Contrat de rivière, EBF, caractérisation des Zones humides (CR)

Topoguide sentiers de l'eau, Aménagement Sentier du Talaron (CR)

Dragage Beauchastel

#### Nouvelles actions :

Communication 2021 sur les économies d'eau (PGRE)

Opération Pilote Renouée du Japon (CR)

**Equipe technique** – 3 postes : demande de subvention AE

**Objectifs 2021 : Définition du nouveau programme sur 3 ans** (contrat Agence de l'Eau, Appel à projet Région)

### ❖ ETUDES :

- **Etudes bilan du Contrat de rivière**

**Profil en long basse vallée** : rapport rendu en septembre, soldé

**Etude qualité** : campagnes de terrain terminées (macro-invertébrés, diatomées, physico-chimie) 2 ans de suivi

**Etude piscicole** : campagnes de terrain terminées (pêches électriques en 2019 et sondage barbeaux en 2020)

**Etude écrevisses** : campagnes de terrain 2020 terminées

#### **Etude globale**

- Relecture des premiers rapports transmis (Modules 1, 2, 3 : état des lieux, diagnostic, bilan du fonctionnement)
- A venir : module 4 (évaluation) et 5 (prospectives)
- Planning à revoir, reste plusieurs temps de restitution (COFIL) et de concertation (ateliers en M5) + comité de rivière
- Rendu final au plus tard en mai/juin 2021

Demandes d'acompte envoyées à la Région et à l'AE, paiements reçus.

- **Etude EBF :**

COTECH du 3 septembre 2020 à St Laurent du Pape : présentation de l'EBF de référence

Étapes suivantes :

- Echanges avec SYMCA (Scot)
- Echanges avec Chambre d'Agriculture
- Présentation des résultats en COFIL et comité de rivière

- **GEMAPI**

Rapports finaux validés par le COFIL fin octobre, rapports reçus

Demande de solde envoyée à l'AE, en attente paiement

## ❖ PGRE / Gestion quantitative

- **PGRE – Plan de gestion de la ressource en eau (Animation SMEC) :**

Intégration des dernières données pour finalisation du **bilan à mi-parcours du PGRE**  
Poursuite de **l'inventaire et de la caractérisation des retenues** sur les bassins déficitaires

- **CTE – Contrat de transition écologique (animation CD07) :**

Participation à la réunion du 18 septembre 2020 – Clause de revoyure  
Travail sur les fiches actions : inscription Temps d'animation pour projets de stockages d'eau innovants

- **Groupe de travail Retenues agricoles (Animation DDT) :**

Relectures des différentes versions du protocole  
Participation aux réunions : 16/09/20, à venir 26/11/20 (rédaction du protocole et avis sur les projets agricoles)

## ❖ COMMUNICATION

- **Animations scolaires :**

- Toutes les animations scolaires prévues au printemps 2020 ont été réalisées par les prestataires extérieurs entre septembre et mi-novembre.
- Il ne reste que 3 interventions animées par le SMEC et le PNRMA reportées au printemps 2021 : collège de Vernoux en Vivarais, écoles de Pranles et Mariac.
- Réalisation du **Bulletin de liaison n°12** « Edition spéciale » pour présenter les nouveaux élus, expliquer la règlementation et auquel sera joint, un glossaire des principaux termes liés aux milieux aquatiques (demandé par un élu). Sera envoyé à la commission pour avis.

- **Topoguide des sentiers de l'eau :**

- En attente des dernières informations relatives au sentier du Talaron
- Demande de devis auprès de 2 prestataires : Imprimerie Nouvelle et Impressions Modernes  
En termes de budget (prévisionnel de 2 700.00 €), possibilité d'imprimer 25 000 exemplaires pour un coût de 1 632.00 € TTC (Imprimerie Nouvelle)

- **Sentier du Talaron**

- Réunion du Copil 20 octobre 2020 à St Barthélémy le Meil
- Relecture des premiers BAT des 3 portes d'entrée
- Création mascotte et carte du sentier

- **0 phyto**

- Dernière intervention réalisée à St Etienne de Serre, scolaires et grand public, le 9 octobre 2020
- Demande de solde envoyée à l'AE, en attente paiement

- **Préparation des actions 2021 – programme sur les économies d'eau**

Plaquette-journal/événementiel(s)/dispositifs hydro-économes/animations scolaires

## ❖ TRAVAUX RIVIERE :

- Démontage d'embâcles sur l'Embroye et le Boyon en août
- Reprise du marquage en partie effacé depuis fin 2019
- Reprise des travaux sur l'Eyrieux arrêtés lors du confinement : suivi des chantiers de l'ONF entre St Laurent du Pape et St Fortunat/E., terminés le 22 octobre.
- Demandes de solde envoyées à l'AE, la Région et le CD07, en attente paiements

## ❖ OPERATION RENOUVEE DU JAPON :

- Rédaction du plan de gestion des invasives en cours (en vue de la réalisation d'une opération sur la Glueyre)
- Réalisation d'une opération en 2021 à confirmer avec la commune de St Sauveur. Le dossier se terminera en Juin 2021 pour la Région.

## ❖ CONTINUITE

- Echanges avec partenaires autour du projet du seuil des Ténébris
- Suivi de l'étude sur les petits seuils de l'Eyrieux à St Agrève menée par la FDP07

## ❖ DRAGAGE à Beauchastel

- Réception de l'Autorisation préfectorale en septembre
- Rencontre avec l'Entreprise Delmonico Dorel le 30 septembre au SMEC
- Rencontre avec la commune de Beauchastel le 15 octobre 2020
- Nouvelle rencontre le 27 novembre prochain avec l'Entreprise Delmonico Dorel

Réalisation des travaux à condition d'équilibrer entièrement l'opération au niveau financier.

## ❖ PGSZH / ZONES HUMIDES :

- **Etude de caractérisation d'un échantillon de ZH représentatif du BV (MO SMEC)**  
Accords des propriétaires obtenus en partie (St Agrève et St Jean Roure)
- **Guide du Patrimoine Naturel (MO CEN RA)**  
Réunion du comité de rédaction le 14/10/2020 à St Sauveur de Montagut
- **PG des ZH Pontet et Bois Lacour à St Agrève (MO Commune de St Agrève)**  
Réunion de lancement des PG le 09/10/2020
- **Sentier de la ZH de Chalencon (MO Commune de Chalencon)**  
Fabrication des mobiliers en cours, installation prévisionnelle fin novembre/décembre
- **Plan de gestion de la ZH de Gourjatoux (MO Commune de Marcols)**  
Rapport du PG rendu, rencontre avec le maire de novembre reportée

## ❖ Autres :

- **Rencontre avec les techniciens de l'Entente Doux Mialan** à prévoir (transfert des données du Mialan)
- **Contact par le SIGLD** : pb de cyanobactéries, constitution d'un groupe de travail SIGLD, ARS, SMEC, projet d'étude pour 2021
- **Planning prévisionnel Fin 2020 / début 2021**

<b>Délibération sur les modifications statutaires en CS SMEC</b>	8 déc 2020
<b>Délibération des EPCI (statuts + listes délégués)</b>	Déc
<b>AP nvx statuts</b>	Fin déc
<b>Elections</b>	Janvier 2021
<b>Tuilage secrétaires / remplacement</b>	Février / mars
<b>DOB et vote BP</b>	Févr et mars
<b>Nv mode de calcul des participations</b>	

## 5. Appel à candidature pour le remplacement de la Secrétaire comptable

Bernard BERGER précise que la Secrétaire en poste depuis mai 2000 a fait valoir ses droits à la retraite pour un départ prévue le 01/04/2021.

Il faut donc préparer le recrutement d'un agent pour la remplacer.

Un appel à candidature sera lancé avec une date limite de réception des candidatures à fixer au 31/12/2020. Les CV seront étudiés la première semaine de Janvier 2021 en commission. Les entretiens se dérouleront mi-janvier pour pourvoir le poste au mieux à partir du 1<sup>er</sup> février 2021 (un tuilage étant nécessaire)

## 6. Questions diverses

### Situation financière du budget général :

La situation comptable arrêtée au 18/11/2020 présente toujours un déficit en fonctionnement, mais les P503 (recettes perçues à titrer) et les recettes attendues relatives aux demandes de soldes des actions terminées devraient équilibrer la situation.

### Prévoir achat ou location d'un copieur pour l'année 2021

Le copieur actuel acheté en 2012 à l'UGAP, arrivera en fin de maintenance en Juin 2021, et il commence à donner des signes de fatigue (la maintenance d'une durée initiale de 5 ans a été renouvelée pour un total de 3 années)

## **Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

Un devis a été demandé à l'UGAP pour un copieur similaire, ci-après détail de la proposition :

- Achat : 3 667.09 € TTC
- Location 5 ans : 190.37 TTC /Trimestriel Total : 3 807.40 €
- Coût maintenance identique pour achat ou location : 120 € par trimestre (4000 copies par trimestre noir et 4000 copies couleur)

Les membres du bureau optent pour la location pour préserver la trésorerie et considérant que l'écart est minime entre l'achat et la location.

Le 21 décembre 2020

Le Président du Syndicat EYRIEUX CLAIR,  
**Bernard BERGER**

